

## Conseils de rédaction de l'article de thèse

La faculté de médecine Jacques Lisfranc exige que la thèse d'exercice du DES de Médecine générale donne lieu à la soumission d'un article dans une revue scientifique.

Dans ce cadre, le Département de Médecine générale a convenu des règles de rédaction de l'article. L'article qui respectera ces règles pourra être inséré « en la forme » dans le document de thèse imprimé.

Cependant, cet article devra secondairement être adapté aux règles de rédaction propres à la revue scientifique envisagée (règles disponibles dans la rubrique « instructions aux auteurs » du site internet de la revue).

### Caractéristiques générales de l'article

- Format IMRAD : Introduction- Méthode-Résultats-Discussion.
- 30 000 caractères maximum, espaces compris, n'incluant pas : le résumé, les graphes et figures, les références bibliographiques
- NB : pour effectuer le comptage dans un document Word : Outils > Statistiques
- 30 références bibliographiques maximum
- Police : Arial ou Times New Roman
- Taille : 11
- Système de mention des références bibliographiques : Vancouver

### Grands principes de rédaction

- Faire des phrases courtes et simples
- 1 idée = 1 phrase.
- Bannir les jugements de valeur et les marques d'affectivité
- Bannir les abréviations
- Bannir les parasites (il est bien évident, bien sûr, en effet...)
- Utiliser un temps passé (imparfait ou passé composé) pour les trois premières parties, et le présent pour les hypothèses et la conclusion.
- Médicaments : utiliser systématiquement la DCI.

## Structure de l'article

### **Titre**

- 10 mots.
- Au besoin, utiliser un sous-titre.

### **Nom des auteurs**

- Premier auteur = thésard
- Dernier auteur = directeur de thèse
- Mentionner la structure de rattachement de chacun

### **Résumé**

Il ne contient pas : d'appel à référence, de figures, de tableaux, de notes, ou d'abréviations.

Longueur maximale : 250 mots

- But de l'étude
- Protocole, méthodes de l'étude
- Lieu de l'étude
- Sélection des participants
- Méthodes thérapeutiques
- Critère de jugement principal
- Résultats
- Conclusions

### **Abstract**

Traduction du résumé en anglais.

### **Introduction**

- Contexte : rappel des connaissances actuelles dans le domaine considéré.
- Justifier, motiver la question de travail. Souligner les enjeux de l'étude réalisée.
- Enoncer l'objectif de l'étude en formulant les questions posées.
- Annoncer le déroulement du travail.

### **Matériel et Méthodes**

- Description de la population de l'étude et ses caractéristiques
- Conditions de recueil de l'information
- Définition précise des variables étudiées (critères de jugement).
- Tests statistiques utilisés
- Références médicales et/ou réglementaires en rapport avec le critère de jugement principal.

### **Résultats**

- Description de la population étudiée
- Présentation neutre non commentée des résultats proprement dits.

### **Discussion**

- Résumé bref des principaux résultats
- Discussion des difficultés méthodologiques
- Identification des biais, estimation de leur importance
- Interprétation à la lumière des études publiées précédemment : réponse aux questions posées dans l'introduction.

### **Conclusion**

### **Références bibliographiques**

- Règles de Vancouver
- Pas d'appel de référence dans la partie résultats, dans le titre ou le résumé.
- Nommer le journal selon son abréviation officielle de l'Index medicus. Si la revue n'y figure pas, écrire son nom en toutes lettres.
- A partir de six auteurs, ne mentionner que le premier « et al. »
- 30 références maximum

### **Annexes**

Documents, textes de loi, tableaux de références, tests utilisés, répertoires d'adresses. Elles sont numérotées dans le plan.

### **Mots-clés**

- Huit au maximum
- Y faire figurer le mot « médecine générale ».

## Particularités d'un article de recherche qualitative

Les articles de recherche qualitative sont souvent un peu plus longs (une ou deux pages de plus) que les études originales, car ils contiennent souvent des citations directes d'entretiens.

### **Résumé**

- Décrire l'objectif de l'étude en une phrase.
- Mentionner qu'il s'agit d'une recherche qualitative, et préciser la technique utilisée.
- Préciser le contexte de l'étude.
- Indiquer l'effectif de l'échantillon et son mode de constitution.
- Conclure avec les apports majeurs de l'étude.

### **Introduction**

- Formuler clairement l'objectif de recherche.
- Préciser l'importance de l'objectif et le contexte de l'étude
- Le cas échéant, se positionner sur le consentement éclairé.

### **Méthodes**

- Détailler le milieu naturel où se déroule le contexte décrit
- Préciser l'implication du chercheur (participation / observation).
- Décrire la méthode d'échantillonnage
- Préciser les méthodes de collecte de l'information
- Décrire précisément la méthode d'analyse

### **Résultats et interprétation**

- Résultat de la méthode d'échantillonnage
- Présenter les points de vue des participants à l'aide de citations in extenso.
- Garantir l'anonymat.
- Montrer comment ont été interprétées et analysées les données
- Fournir les résultats des contrôles de validité, fiabilité et transférabilité.

### **Discussion**

- Résumer les principaux résultats en lien avec l'objectif de la recherche, en montrant leur importance pratique et leurs conséquences.
- Critiquer la méthodologie en indiquant les forces et les faiblesses de l'étude.

## Règles de référencement (selon Vancouver)

### Appel dans le texte

- (Numéro d'ordre d'apparition dans le texte) Exemple : (4)
- Si une référence est à nouveau mentionnée, elle garde le même numéro.
  - Si plusieurs références sont mentionnées en même temps : Exemple : (1, 4, 8)
  - Si plusieurs références consécutives dans la même parenthèse : Exemple : (1-6)

### Liste des références

Par ordre numérique croissant d'apparition dans le texte.

Attention aux ponctuations (**en rouge**)

#### - Référencement d'un article de revue scientifique :

Nom et initiales du prénom des auteurs (auteurs séparés par une virgule).

Titre.

Journal selon son abréviation officielle de l'Index medicus .

Année ;

Volume,

(Numéro de fascicule) :

Page du début - de fin.

#### - Référencement d'un ouvrage :

Nom et initiales du prénom de l'auteur.

Titre de l'ouvrage.

Numéro d'édition (si il figure sur la première page de l'ouvrage).

Ville d'édition (on la trouve au verso de la page de titre) :

Nom de l'éditeur ;

Année de publication (dans l'ouvrage, elle figure à côté du ©, au verso de la page de titre).

#### - Référencement d'un document web :

Nom de l'auteur de la page web (ou de l'organisme éditeur).

Titre des pages du site

[Date de consultation].

URL (adresse internet des pages)

## Graphes

Le choix du type de graphe dépend du type de données :

- **l'histogramme** s'adresse à des données quantitatives. Les barres se touchent, et l'échelle doit être régulière et proportionnelle. Il comporte 3 à 10 barres, ce qui peut nécessiter des regroupements de valeurs.
  - **le graphe avec des lignes** s'adresse aux mêmes données. Il veut plutôt suggérer une tendance, une évolution.
  - **les barres** s'adressent aux données qualitatives et ne se touchent pas. Elles peuvent être disposées verticalement ou horizontalement. Une étiquette avec la valeur peut être ajoutée en haut des barres.
  - **le camembert** est un trompe-l'œil. Lui préférer un graphe en barres horizontales.
  - **les aires, les disques, les bandes** sont souvent inutiles.
- Eviter tous les autres graphes, plus gadgets, proposés par les logiciels comme Excel.

## Tableaux

Un tableau se lit de gauche à droite et de haut en bas.

Les résultats normaux sont à lire avant les résultats anormaux.

*Tableau III : Eléments d'un tableau*

<i>Souche</i>	<i>Tête de colonne</i>	<i>Tête de colonne</i>
<i>Tête de ligne</i>	<i>Corps (centré)</i>	
<i>Tête de ligne</i>		
<i>Tête de ligne</i>		

\* *Note de bas de tableau*

- Un tableau a un **numéro**, généralement en chiffre romain, situé en haut du tableau. Le titre doit permettre de comprendre la suite. Il est souvent centré sur la page, et en gras.

- **Il n'y a jamais de traits verticaux.** Trois traits horizontaux suffisent : un trait au-dessus et un trait au-dessous de la souche et des têtes de colonne, un trait au-dessous des têtes de ligne et du corps.

- **Les têtes de colonnes** doivent préciser, outre le nom de la variable, s'il s'agit d'un nombre ou d'un pourcentage, et l'unité choisie.

- **Le corps du tableau** ne doit comporter que des nombres, jamais d'unités de mesure. On peut choisir de présenter une colonne avec des nombres et de mettre entre parenthèses les pourcentages sans le « % », mais en expliquant en tête de colonne ou en note de bas de pages que « les parenthèses indiquent les pourcentages ». Les nombres doivent être alignés sur la virgule s'il y en a une, et doivent avoir toujours le même nombre de chiffres après la virgule. Les données manquantes doivent être bien repérées avec un trait ou une astérisque.

- **Les notes de bas de tableau** doivent permettre de comprendre les abréviations.

Document de thèse

Il se compose :

- des pages imposées par la faculté (liste des PU-PH et MCU-PH, etc.)
- d'un sommaire
- d'un lexique des abréviations utilisées
- de l'article
- des conclusions signées
- des annexes (questionnaires, documents et remerciements éventuels)

La mise en page de la première de couverture est donnée par la faculté.

Le résumé et les mots clés font l'objet de la quatrième page de couverture.